AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-LOIRE

Chambre d'Agriculture de Haute-Loire
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
04.71.07.21.00
Contact @ :
bdaudet@haute-loire.chambagri.fr
A consulter dès le mardi sur
www.haute-loire.chambres-agriculture.fr

Rédigé par
Bernard Daudet,
Conseiller à la Chambre D'Agriculture de Haute-Loire

La **Chambre d'Agriculture** de **Haute-Loire** est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le ***N°IF01762*** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.

Données météo : SourceMétéo France

Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

INFO PRAIRIE

N° 11 du 19 avril 2021

➔Fortes gelées et déficit des précipitations : les conditions météorologiques des derniers jours sont très défavorables à la croissance de l'herbe,qui est encore au ralenti pour la 3ème semaine consécutive !

Le Point sur les conditions météorologiques au 18 Avril 21:

Des gelées nocturnes sévères sont observées régulièrement sur les 15 derniers jours. Le cumul des températures est particulièrement faible. Le gain des degrés Celsius de la semaine dernière, entre le 11 et le 18 n'est pas digne d'une mi-avril. Il oscille entre 31 °C à Fontannes, 16 °C à Chaspuzac, pas plus de 6 °C à Landos et seulement 1 °C aux Estables. En parallèle, le déficit des précipitations se poursuit.

Cumul des températures *(en °C)* **au 18 / 04 / 2021** *(source Météo France)*

Cumul depuis le 01/02/ 21 *(base 0°C)*	Zone de Plaine moins de 500 m	Demi-montagne 500 à 850 m	Plateau d'altitude 850 à 1100 m	Montagne Plus de 1100 m	Haute Montagne plus de 1250 m
	FONTANNES (435 m) 546 °	MONISTROL s/L. (777 m) 480 °	SAUGUES (945 m) 340 °	MAZET St VOY (1130 m) 316 °	LES ESTABLES (1350 m) 219 °
			FELINES (1020 m) 294°		
		CHASPUZAC (833 m) 404 °	FIX ST G. (1102 m) 339 °	LANDOS (1148 m) 280 °	

Conséquences : la croissance de l'herbe est fortement freinée depuis 15 jours, particulièrement dans les prairies naturelles. Le tableau, ci-dessous, reprend les mesures d'herbe réalisées par nos services, sur une trentaine de parcelles de prairies temporaires ou naturelles.

Pousse de l'herbe du 12/04/ au 19/04/21 croissance exprimé en Kg de MS /Ha / Jour				**Normales observées les 10 dernières années en Auvergne pour une mi-avril**
		Prairie Temporaires	**Prairie Naturelle**	
zone de plaine (moins de 500 m.)	**Lavaudieu**	**43**	**24**	**50 à 60**
Demi Montagne (de 600 à 850 m.)	**Chaspuzac**	**46**	**27**	**40 à 50**
	St Julien Ch.	**45**	**.**	
	Coubon	**23**	**0**	
	Chadron	**.**	**6**	
Plateaux d'altitude (de 900 à 1100 m.)	**St Pierre Duchp.**	**34**	**7**	**30 à 40**
	St Martin de F.	**0**	**10**	

Info Prairie est un bulletin hebdomadaire pour vous accompagner dans la gestion de la pousse de l'herbe avec les conditions de l'année et optimiser les interventions sur les surfaces fourragères de votre exploitation.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-LOIRE

INFO PRAIRIE

Chambre d'Agriculture de Haute-Loire
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
04.71.07.21.00
Contact @ :
bdaudet@haute-loire.chambagri.fr

A consulter dès le mardi sur
www.haute-loire.chambres-agriculture.fr

Rédigé par
Bernard Daudet,
Conseiller à la Chambre D'Agriculture de Haute-Loire

La**Chambre d'Agriculture** de **Haute-Loire**est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le ***N°IF01762*** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.

Données météo : SourceMétéo France

Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.

Le retour annoncé des températures plus printanières, proches des normales saisonnières, devrait permette à l'herbe de croître à nouveau, sous réserve que les pluies reviennent.

Repère pour la pâture :à quoi correspond une hauteur d'herbe ?

- ✓ **Quand attaquer la pâture ?** à 8 cm d'hauteur d'herbe, c'est le stade idéal pour démarrer la pâture et le déprimage et pour profiterd'une bonne qualité.
- ✓ **Quand prévoir une pleine pâture ?** entre12 / 13 cm, l'herbe est en quantité suffisante pour permettre une plaine pâture. Entrer les animaux à ce moment de végétation permet une valorisation optimum.
- ✓ **Quand sortir les animaux de la parcelle ?** ne pas faire pâturer en dessous à 5 cm, pour favoriser le redémarrage et la future repousse d'herbe.

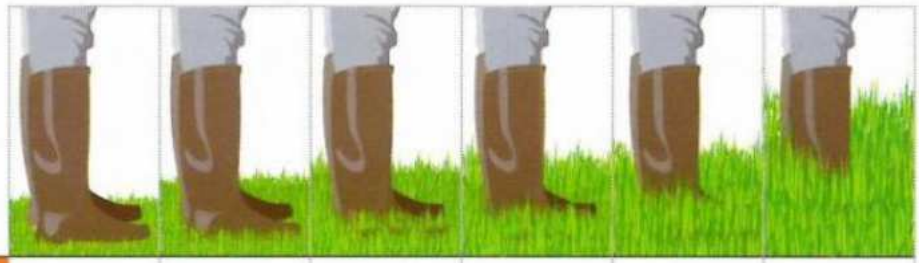

Repère à la botte	à la semelle	entre semelle et talon	au talon	entre talon et cheville	à la cheville	mi-botte
Hauteur de l'herbomètre	2 cm	3 cm	5 cm	8 cm	10 cm	13 cm

LE SAVIEZ-VOUS ?

250 °C : lâcher les laitières quelques heures pour préparer la transition alimentaire.

300 °C : lâcher des herbivores qui ne rentrent plus, complémenter avec râtelier.

350 °C : tous les troupeaux doivent être sortis, apport d'azote en altitude pour le foin.

500 °C : arrêter le déprimage sous peine de réduire le rendement

550 °C : le premier tour pour les laitières doit être fini.

700 °C : le premier tour pour tous les animaux pâturant doit s'achever.